

Projet de motion

Un étudiant chez moi pour rompre l'isolement social

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

A Genève, beaucoup de personnes vivent seules dans des logements peu occupés, et la Ville de Vernier ne fait pas exception. En effet, certains résidents verniolans de diverses catégories, notamment des seniors, celles et ceux qui se retrouvent seuls pour diverses raisons : de séparation, divorce, départ naturel, changement de domicile pour les enfants devenus adultes, vivent seuls dans des logements peu occupés et dans l'isolement social. Cette préoccupation mérite une attention et une réponse politique de la part de notre Conseil municipal pour rompre l'isolement et renforcer la cohésion sociale à Vernier.

Contexte

Lors de divers contacts avec la population, nous avons pu nous rendre compte que beaucoup de personnes cherchent à tisser des liens sociaux à travers les manifestations culturelles, événements de quartier (fête, thé dansant, jeu de carte, sortie, cinéma, vide grenier etc...). Toutefois, les contacts établis, les liens sociaux créés, la présence ponctuelle d'autres personnes prennent fin aussitôt que le spectacle ou l'événement du jour est terminé. Une fois chez soi, le problème de l'isolement social persiste chez la personne vivant seule dans un appartement sous-occupé.

Or, selon l'UNIGE, des dizaines d'étudiants peinent à trouver un logement à Genève. Qu'ils soient de Payerne, d'Italie ou d'Amérique latine, quelque 80 étudiants se sont déjà inscrits au programme « 1h par m² - Un étudiant sous mon toit » pour la rentrée de septembre 2018 et ils ont été interviewés. Ils sont motivés, chaleureux, bienveillants. L'idée d'une solidarité réciproque entre générations leur plaît et ils sont prêts à donner les coups de main souhaités. Il ne reste plus qu'à leur trouver un hôte qui aime le contact avec les jeunes. Selon les responsables du programme, plus de 50 hôtes ont tenté leur chance en 2017, avec très souvent beaucoup de bonheur.

Avec le soutien des fondations Auguste Roth et Sesam, le partenariat entre la Fondation BNP Paribas Suisse, Pro Senectute Genève et l'Université de Genève, par le biais de son « antenne 1h par m² » ont développé un programme novateur intitulé "«1h par m² – Un-e étudiant-e sous mon toit». Ce programme est rattaché au Rectorat de l'Université de Genève et au Bureau des logements et des restaurants universitaires (BLRU). Inspiré d'un modèle utilisé en Allemagne, le programme « 1h par m² » vise à créer des liens entre générations pour prévenir l'isolement social et mettre à disposition des chambres pour des étudiants sans construire de nouveaux bâtiments et sans utiliser de nouvelles ressources, en recourant à des ressources existantes, soit environ 14.000 logements genevois peu occupés (1 personne seule dans des 5 pièces ou plus).

Comment ça marche?

Le principe est celui du troc d'une chambre contre des coups de main, formalisé dans une convention d'hébergement validée par l'Université de Genève et suivi à la demande. La convention explicite l'échange souhaité entre un résident genevois et un-e étudiant-e.

Qui peut être hôte?

Toute personne habitant dans le canton de Genève peut être acceptée, senior, famille, personne avec un handicap. Il suffit d'avoir une chambre à disposition. Selon le rapport d'activité 2017, les responsables du programme ont renoncé à trois propositions, dont deux à cause de troubles cognitifs trop avancés des hôtes.

Situation actuelle

En 2016 comme en 2017, les hôtes sont pratiquement aussi nombreux à être locataires que propriétaires de villa. Parmi les locataires, 7 vivent dans des logements subventionnés. Jusqu'en septembre 2018, le programme « 1h par m² » a constitué 62 tandems hôtes-étudiants. Un hôte sur quatre habite en Ville de Genève et les autres dans des communes suburbaines, comme Carouge, Thônex, Bernex ; les plus éloignés vivent à Cartigny, Jussy ou Coppet. Durant le 1^{er} semestre, deux tandems étaient domiciliés en France voisine. Derrière les chiffres se cachent souvent de belles histoires de solidarité et de bénéfices réciproques.

Quels coups de main sont demandés?

Les coups de main demandés sont de nature différente et sont fonction des souhaits des tandems constitués. Il peut s'agir par exemple de :

- Offrir des moments de compagnie à un enfant
- S'occuper du chien en cas d'absence
- Être de temps en temps présent à la maison quand l'enfant rentre de l'école
- Dîner ensemble chaque fois que le tandem est à la maison
- Faire quelques courses ou faire la cuisine
- Faire à manger à ses petits-enfants
- S'occuper du repassage
- Aider à replanter des fleurs sur son balcon etc.

Tous ces arrangements sont discutés au préalable et la convention d'hébergement trace les contours de l'accord trouvé entre l'hôte et l'étudiant. La demande la plus fréquente est celle d'une présence rassurante dans le logement la nuit, que ce soit de la part de personnes très âgées ou de femmes vivant seules dans une villa.

Esprit de la motion

La présente motion propose une solution pratique à bénéfice mutuel, qui consiste à loger un étudiant ou une étudiante sous son toit contre prestations/aide. La motion tend à initier des démarches visant à créer des liens et renforcer la solidarité intergénérationnelle pour rompre et prévenir l'isolement social des personnes concernées à Vernier.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à :

- 1 prendre langue avec « L'Antenne 1h par m² » de l'Université de Genève pour préciser les modalités de participation et de suivi des personnes intéressées par le programme « 1h par m² » ;
- 2 formuler les bases d'un modèle d'implantation du dispositif à Vernier ;
- 3 informer la commission sociale, jeunesse et petite enfance des résultats de la démarche.

Pour le parti socialiste :

Jean-Pierre Tombola, Johan Martens,
Pablo Marin, Denis Chiaradonna

Pour les Verts :

Xavier Chillier

Pour les Indépendants :

André Sotomayor

Conseillers municipaux